

SESSION ORDINAIRE

~~~~~

**REUNION DU JEUDI 26 JANVIER 2017**

~~~~~

L'an deux mil dix-sept, le vingt-six janvier à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont rassemblés au lieu ordinaire des séances sous la présidence du Maire, Monsieur Sylvain **FAGOT**, après convocations faites le **20 janvier 2017**.

Présents : Mesdames Karine **DUPRAZ**, Elodie **CAILLAUD**, Valérie **BLANC-MONTUS**, Chantal **LE GARREC**, Sandra **PIERRE** et Messieurs Sylvain **FAGOT**, Alain **BÉNÉTEAU**, Alain **BELLOUARD**, Christophe **VANWALLEGHEM**, Hervé **LORIOUX**, Gérard **DANIEL**, Gérard **FAVRE**, Maurice **DEBÈGUE** et Frédéric **FRANÇOIS**.

Absents excusés : Mesdames Diane **DE BARROS** (*pouvoir donné à Monsieur Maurice **DEBÈGUE***), Céline **ANGOT** (*pas de pouvoir*) et Messieurs Stéphane **BEILVERT** (*pouvoir donné à Monsieur Sylvain **FAGOT***), Christophe **BOUCARD** (*pas de pouvoir*).

Absente non excusée : Madame Stéphanie **ROBERT**.

Les membres présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de dix-neuf, il a été, conformément à la loi du 8 août 1884, article 53, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein de l'Assemblée.

Madame Karine **DUPRAZ** a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Il n'y a pas de lecture du compte-rendu de la réunion du **15 décembre 2016**, le Conseil Municipal en ayant déjà pris connaissance lors de l'envoi des convocations à la présente séance. Ce compte-rendu n'appelle aucune observation.

Avant de traiter les questions portées à l'ordre du jour, Monsieur le Maire souhaite ajouter 2 points :

- Demande de subvention école maternelle,
- Implantation distributeur de pain.

Ensuite, Monsieur le Maire débute la séance dont l'ordre du jour s'établit comme suit :

- Avenants salle « La Passerelle »,
- Informations,
- Questions diverses.

ORDRE DU JOUR

Avenants salle « La Passerelle » : Dans le cadre de l'avancement des travaux de la salle polyvalente, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les avenants suivants :

- avenant n° 2 : Entreprise **EUROVIA**

Délibération
n° 2017/01

Cet avenant concerne des travaux complémentaires sur la périphérie du bâtiment, des travaux complémentaires pour l'arrosage du site, la reprise des réseaux d'éclairage sous parking, la création d'accès et d'accotements ; ce qui entraîne une plus-value de **16 258,12 € H.T.**

.../...

.../...

En conséquence, le montant initial du marché qui était de **218 893,85 € H.T.** ou **262 672,62 € T.T.C.** passe après avenant n° 1 à **218 893,85 € H.T.** ou **262 672,62 € T.T.C.** et passe après avenant n° 2 à **235 151,96 € H.T.** ou **282 182,36 € T.T.C.**

- avenant n° 1 : Entreprise **COMELEC**

Cet avenant concerne la rectification de l'erreur de calcul du montant de la T.V.A. du marché initial.

En conséquence, le montant initial du marché qui était de **67 507,00 € H.T.**, un montant de T.V.A. de **12 791,80 €** ou **80 298,80 € T.T.C.** passe après avenant n° 1 à **67 507,00 € H.T.**, un montant de T.V.A. de **13 501,40 €** ou **81 008,40 € T.T.C.**

- avenant n° 2 : Entreprise **COMELEC**

Cet avenant concerne le rajout de prises, ce qui entraîne une plus-value de **1 073,00 € H.T.**

En conséquence, le montant initial du marché qui était de **67 507,00 € H.T.** ou **80 298,80 € T.T.C.** passe après avenant n° 1 à **67 507,00 € H.T.** ou **81 008,40 € T.T.C.** et passe après avenant n° 2 à **68 580,00 € H.T.** ou **82 296,00 € T.T.C.**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après discussion, le Conseil Municipal (**14 votants + 2 pouvoirs – 16 pour**) accepte ces avenants et autorise Monsieur le Maire à signer les documents y afférents.

Demande de subvention école maternelle : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande de subvention émanant de Madame Magali **MANIFET**, Directrice de l'école maternelle.

Délibération
n° 2017/02

Cette demande de financement concerne divers spectacles animations et déplacements pédagogiques qui se dérouleront durant l'année scolaire **2016 – 2017**.

L'ensemble de ces activités représente un coût de **4 459,20 €**.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que l'aide accordée par la municipalité pour les projets d'écoles est de **25,00 € par élève**.

Après discussion, le Conseil Municipal (**14 votants + 2 pouvoirs – 16 pour**) accepte d'octroyer une aide financière de **25,00 € par enfant**, quel que soit le nombre de participants à ce programme pédagogique qui sera à déterminer au moment du versement de la subvention.

Implantation distributeur de pain : Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande d'installation à « **Sérigny** » d'un distributeur automatique de baguettes chaudes.

Délibération
n° 2017/03

Le Conseil Municipal s'interroge sur l'opportunité d'un tel service. Compte tenu de la difficulté rencontrée : faire exister une boulangerie sur la commune, le Conseil Municipal (**14 votants + 2 pouvoirs – 16 pour**) émet un avis favorable à l'implantation d'un distributeur de pain.

.../...

.../...

Le demandeur aura à sa charge la création d'une dalle béton et la création du raccordement électrique nécessaires. Le coût de la consommation électrique lui sera imputé.

L'emplacement le mieux adapté à cette installation est à l'étude.

INFORMATIONS

Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

- Les permis de construire des magasins **Intermarché** et **Lidl** ont été déposés en mairie et envoyés au service instructeur ainsi qu'à la **C.D.A.C.** (Commission Départementale d'Aménagement Commercial).
- Monsieur le Maire donne lecture de la fiche de poste du futur A.S.V.P. (Agent de Surveillance de la Voie Publique).
- Une subvention de **2 678,00 €** a été attribuée par le Conseil Départemental pour les travaux du skate-park.
- Des opérations archéologiques ont été entreprises sur le terrain du futur lotissement « **Le Clos des Fleurs** », rue du Cimetière.
- **Lundi 6 février 2017** à 18 h 30 à la salle « La Passerelle » se tiendra une réunion de présentation du schéma de développement économique.
- Les enrobés ont été réalisés sur la partie supérieure de la **rue du Grand Moulin**. L'aménagement des espaces verts se fera ultérieurement.
- Les travaux de la salle socio-culturelle débuteront la semaine prochaine. La charpente du bâtiment a été consolidée.
- Les travaux de peinture extérieure de la salle « La Passerelle » sont achevés.
- 3 entreprises d'électricité ont été consultées pour remédier aux problèmes de chauffage à l'école maternelle (**DELTA DORE, CEME, COMELEC**).
- Pour pallier les problèmes de stationnement à l'entrée de la **rue des Groies**, des interdictions ont été matérialisées par des bandes jaunes.
- Madame Valérie **BLANC-MONTUS** informe que l'opération « Réveillons l'hiver » a réuni 132 personnes en décembre 2016. Cette action est initiée par « **Les Pictons** », en collaboration avec les C.C.A.S. et les associations caritatives.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur Frédéric **FRANÇOIS** expose le problème des déchets qui sont perdus par les camions de ramassage des matières recyclables. **CYCLAD** sera contacté pour remédier à ce souci récurrent.

3 délibérations ont été prises (du n° 2017/01 au n° 2017/03) à l'issue de cette réunion.

.../...

.../...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 20.

Ont signé au registre les membres présents.

Sylvain FAGOT	Maire	
Céline ANGOT	Conseillère Municipale	<i>Absente excusée</i>
Stéphane BEILVERT	Adjoint	<i>Absent excusé</i>
Alain BELLOUARD	Adjoint	
Alain BENETEAU	Adjoint	
Valérie BLANC-MONTUS	Conseillère Municipale déléguée	
Christophe BOUCARD	Conseiller Municipal	<i>Absent excusé</i>
Elodie CAILLAUD	Conseillère Municipale déléguée	
Gérard DANIEL	Conseiller Municipal	
Diane DE BARROS	Conseillère Municipale	<i>Absente excusée</i>
Maurice DEBEGUE	Conseiller Municipal	
Karine DUPRAZ	Adjointe / Secrétaire de séance	
Gérard FAVRE	Conseiller Municipal	
Frédéric FRANÇOIS	Conseiller Municipal	
Chantal LE GARREC	Conseillère Municipale déléguée	
Hervé LORIOUX	Conseiller Municipal	
Sandra PIERRE	Conseillère municipale	
Stéphanie ROBERT	Conseillère municipale	<i>Absente non excusée</i>
Christophe VANWALLEGHEM	Conseiller Municipal délégué	